



DROIT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

La prestation compensatoire

Maîtriser un contentieux patrimonial
au cœur des enjeux du divorce

Objectif

La prestation compensatoire occupe une place centrale dans les stratégies patrimoniales du divorce. Si son principe est posé par le Code civil, sa mise en œuvre reste complexe : appréciation de la disparité, évaluation des ressources et besoins, application des critères de l'article 271, choix des modalités de règlement et prise en compte de la jurisprudence. Pour l'avocat, l'enjeu est de savoir défendre efficacement tant la demande que la contestation d'une prestation compensatoire, en maîtrisant les éléments probatoires et la stratégie contentieuse ou transactionnelle. Résolument opérationnelle, cette formation s'appuie sur les textes, la jurisprudence récente et des cas pratiques afin de fournir aux participants une méthodologie concrète pour sécuriser leurs dossiers, évaluer les chances de succès et défendre au mieux les intérêts de leurs clients.

Thèmes abordés

Le rôle de la prestation compensatoire ; sa présence dans le contentieux du divorce ; déterminer son existence ; éléments à prendre ou ne pas prendre en compte pour fixer la disparité des niveaux de vie ; jurisprudences récentes sur la prestation compensatoire ; modalités d'exécutions ; garanties pour assurer l'exécution ; les sanctions de l'inexécution ; les modalités de fixation du montant de la prestation compensatoire.

Programme détaillé

Partie 1 : Déterminer l'existence d'une prestation compensatoire

- Les éléments (objectifs et subjectifs) à prendre en compte pour apprécier la disproportion
- Les éléments de preuve de la disparité (obligation de renseignements, expertise, déclaration sur l'honneur ...)
- Éclairage prétorien sur ces éléments

Partie 2 : Maîtriser les modalités de la prestation compensatoire

- La prestation compensatoire conventionnelle contrôlée par le juge
- La prestation compensatoire judiciaire (fixée par le juge) en capital (numéraire, nature) ou sous forme de rente viagère (les

conditions, la révision) ou les deux.

Partie 3 : Garantir le paiement et sanctionner les impayés

- Les garanties de paiement (garanties légales, judiciaire de droit spécial et de droit commun)
- Les sanctions du défaut de paiement

Partie 4 : Fixer le montant de la prestation compensatoire

- Présentation des différentes méthodes pratiques et doctrinales proposées



Formation animée par

**Matthieu
Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé
et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 330 €



Période

Du 5 octobre 2026
au 31 octobre 2027



Durée

4 heures 30 de formation



Public

Avocats, Juristes



Niveau 3

Avancé :
spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning



DROIT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

La prestation compensatoire

Maîtriser un contentieux patrimonial
au cœur des enjeux du divorce

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures 30mn avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)

Dernière mise à jour

5 octobre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Matthieu
Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé
et sciences criminelles
Université de Strasbourg

Tarif : 330 €



Période

Du 5 octobre 2026
au 31 octobre 2027



Durée

4 heures 30 de formation



Public

Avocats, Juristes



Niveau 3

Avancé :
spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning





DROIT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

La prestation compensatoire

Maîtriser un contentieux patrimonial
au cœur des enjeux du divorce

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **330€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

